



Le modèle de consensus parental. L'interdisciplinarité pour un retour à la paix et à l'autonomie familiale

Samedi 5 avril 2025

Programme

09 h 00 Mots de bienvenue de GEMME

Mots de bienvenue

Isabelle Bieri, membre du comité de GEMME Suisse et administratrice de GEMME Europe, Master et DAS en médiation, médiatrice FSM, avocate, Neuchâtel

Sabrina Burgat, avocate spécialiste FSA en droit de la famille, professeure, Université de Neuchâtel

09 h 15 Introduction générale - le consensus parental

Marie-France Carlier, administratrice de Gemme Europe, juge du Tribunal de la famille de Dinant, Belgique

10 h 05 Ateliers en petits groupes - 1^{re} partie

10 h 50 Pause

11 h 10 Ateliers en petits groupes - 2^e partie

12 h 00 Restitution et discussion en plénum

Marie-France Carlier, administratrice de Gemme Europe, juge du Tribunal de la famille de Dinant, Belgique

12 h 45 Clôture

Finance d'inscription

Prix CHF 100.-
Prix spécial* CHF 50.-

*Accordé aux participant-es du colloque
Droit des familles du 4 avril 2025.

Délai d'inscription

24 mars 2025. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Salle B32
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Public-cible

Magistrats, membre des
offices de protection,
avocat-es.

Inscription

En ligne :

Droitne.ch

Par e-mail :

droit.formation@unine.ch

Par courrier postal :

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

